BOD/2020/09 DOC 04 : Addendum
Réunion du Conseil d'administration
2-4 septembre 2020
Par vidéoconférence
Pour décision

CRI DE RALLIEMENT : ADDENDUM

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la Politique de transparence du PME, ne sont pas considérés comme des documents publics tant que le Conseil ne les a pas examinés. Il est entendu que les groupes constitutifs distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil à leurs membres avant la réunion du Conseil.

Référence à la politique du Conseil : BOD/2020/06 06—Cri de ralliement

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Le présent addendum au document BOD/2020/09 DOC 04 décrit la méthodologie de test utilisée et sollicite la décision du Conseil concernant le cri de ralliement et le libellé de l'indicateur associé. Les tests ont indiqué deux préférences marquées pour le cri de ralliement, assorties de trois libellés préférés pour l'indicateur associé (pour mesurer le défi à relever ainsi que les progrès accomplis). Les options présentées au Conseil reposent directement sur les données de l'enquête et sont soumises par Brunswick sans intervention ni influence du Secrétariat. L'annexe 1 présente un résumé succinct des travaux de Brunswick.

2. DÉCISION REQUISE

BOD/2020/09-XX: Cri de Ralliement : Le Conseil d'administration :

1. Approuve l'adoption du cri de ralliement suivant, conforme au plan stratégique PME 2025 :

[CR1 : Tous les enfants méritent d'aller à l'école ; ou]

[CR2 : L'éducation est l'investissement le plus important qu'un pays puisse faire pour sa population]

2. Assorti du libellé d'indicateur suivant :

[LI1 : Près de 260 millions d'enfants dans le monde ne sont toujours pas scolarisés ; ou]

[LI2 : Près de 130 millions de filles dans le monde ne sont toujours pas scolarisées ; ou]

[LI3 : Selon les estimations, 52 % des filles des pays en développement ne savent pas lire correctement à l'âge de 10 ans]

3. PROCHAINES ÉTAPES

Le cri de ralliement et le libellé d'indicateur retenus par le Conseil seront présentés dans le cadre du plan stratégique, du plaidoyer en faveur de l'investissement et des matériels et messages de communication externe.

4. ANNEXES

Annexe 1 : Recherches et recommandations du Conseil du PME sur le cri de ralliement